

Image not found or type unknown



Mon patron m'impose 1 semaine de CP lorsque je demande un samedi

Par **Nenette_89**, le **09/08/2015** à **14:23**

Bonjour,

Je suis esthéticienne et mon patron m'impose une semaine de CP lorsque je demande un samedi pour événements familiaux (mariage, baptême...)

Est ce légal ?

Par **P.M.**, le **09/08/2015** à **15:58**

Bonjour,

Cela voudrait dire que vous travaillez habituellement le samedi...

Je vous rappelle que vous avez droit à des jours pour événements familiaux en fonction du degré de parenté fixés par l'[art. L3142-1 du Code du Travail](#) ou éventuellement la Convention Collective applicable si plus favorable...

Autrement, comme c'est l'employeur qui fixe les dates des congés payés, il peut effectivement dans le cadre légal vous imposer certaines règles même si cela paraît particulièrement rigide...